

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 166 (2017)

**Artikel:** La Tène : les collections de Genève (Suisse) : La Tène, un site, un mythe 5  
**Autor:** Anastassov, Jordan / Reginelli Servais, Gianna / Marti, Philippe  
**Kapitel:** 2: Historique des collections  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835631>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## 2 Historique des collections

par Gianna Reginelli Servais, Philippe Marti, Peter Jud & Jordan Anastassov

Les découvertes du site de La Tène conservées dans le canton de Genève appartiennent à trois collections réparties entre le Musée d'art et d'histoire (MAHG), le Muséum d'histoire naturelle (Muséum) et l'Université de Genève (UNIGE). Il s'agit de mobilier et d'ossements humains acquis entre la fin du 19<sup>e</sup> et la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Le MAHG – fondé en 1910 en réunissant les collections archéologiques, notamment, du Musée archéologique, du Cabinet de numismatique et de la Collection Fol – conserve la totalité des objets (Cartier 1910; Deonna 1922; Stahl Gretschi 2006, 99-100; Buysens 2014) (fig. 2). Les restes osseux – propriétés du Muséum ou du Canton de Neuchâtel – sont déposés à l'UNIGE, depuis au moins 1923.

### 2.1 La collection du Musée d'art et d'histoire de Genève

Le registre d'entrée « M – Âge du Fer » du MAHG recense 141 objets dont la provenance est attribuée au site de La Tène (fig. 3). Ils se répartissent en six lots acquis entre 1879 et 1885 pour le compte du Musée archéologique par Hippolyte-Jean Gosse, conservateur du musée (fig. 4). Il s'agit, pour la très large majorité, soit 135 pièces, d'achats effectués entre 1882 et 1883 auprès de Frédéric (dit Fritz) Borel (1832-1892), concierge au Musée de Neuchâtel et fouilleur du site. Six objets proviennent de dons ou de ventes réalisés par Hermann Zintgraff (1855-1933), pharmacien à Saint-Blaise (Neuchâtel, Suisse), Émile

Vouga (1837-1904), instituteur et fouilleur de La Tène dans les années 1880, et Hippolyte-Jean Gosse lui-même.

Les circonstances de ces acquisitions sont difficiles à cerner en l'absence de traces écrites autres que celles fournies par le registre du Musée. Ce dernier présente la désignation, la provenance, le fournisseur, la date d'acquisition, le prix et la date de mise aux comptes (doc. 1-6).

Il apparaît ainsi qu'Hippolyte-Jean Gosse a réuni l'essentiel de la collection La Tène entre juillet et octobre 1882, pour un montant total de CHF 1388.50. Les achats – bien qu'effectués pour le compte du Musée – ont été réalisés grâce aux fonds propres de Gosse (CRAM 1883, 102; voir également les correspondances du 4 juillet et du 6 août 1883 entre H.-J. Gosse et le Conseil administratif dans les archives des manuscrits de la BGE (Ms. Fr. 2732, n°5)). Ce dernier en a obtenu le remboursement par la Ville de Genève quelques années plus tard, soit – en ce qui concerne les deux lots de 1882 – en 1885 et 1886. Pour ce qui est du lot de 1883, porté aux comptes et intégré au musée à cette même date (CRAM 1883, 103), il a été payé à Fritz Borel en janvier 1884.

#### 2.1.1 Fritz Borel, le Musée de Neuchâtel et La Tène

Fritz Borel est un protagoniste important de l'histoire du site de La Tène. D'abord et surtout parce qu'il y a pratiqué

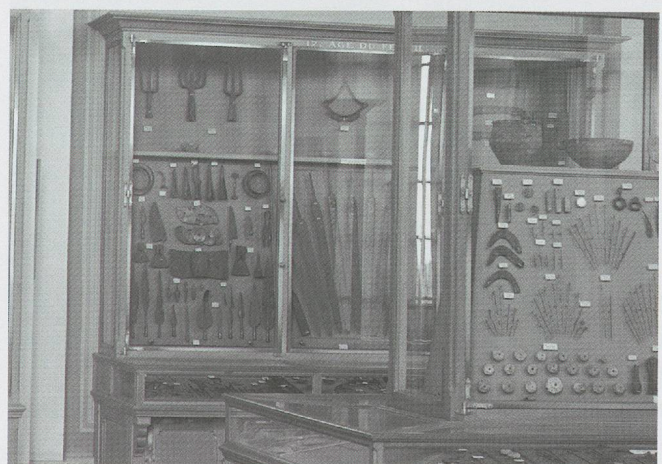


Fig. 2 Vitrines de la salle de la Préhistoire du Musée d'art et d'histoire de Genève en 1952. La vitrine « Age du Fer », qui présente l'ensemble de la collection « La Tène », se situe au fond de la salle (© Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, Jean Arlaud).



lot	date acquisition	date comptes	prix achat (CHF)	n	%
Zintgraff	10.10.1879	22.08.1880	CHF 2.00	1	1%
Borel	28.07.1882	31.12.1885	CHF 716.00	84	60%
Borel	20.10.1882	31.12.1886	CHF 586.00	45	32%
Borel	31.12.1883	14.01.1884	CHF 86.50	6	4%
Gosse	26.10.1884	-	-	1	1%
Vouga	05.04.1885	-	-	4	3%
<b>total</b>			<b>CHF 1'390.50</b>	<b>141</b>	<b>100%</b>

Fig. 3 La collection d'objets de La Tène par lots avec la date d'acquisition, la date de mise aux comptes et le prix d'achat d'après le registre d'entrée du MAHG.

au début des années 1880 des fouilles de grande envergure, sur toute l'étendue du site, et qu'il y a mis au jour une grande quantité d'objets, de ceux qui ont fait la renommée du site. Ensuite, parce qu'il est le principal fournisseur des collections non seulement du Musée archéologique de Genève, mais aussi du Musée historique de Berne (Müller, Stapfer 2013).

### Conciergerie au Musée de Neuchâtel

Nos connaissances sur Fritz Borel sont minces et liées uniquement à son poste de conciergerie au Musée de Neuchâtel, qu'il occupe de 1869 à 1884 (comm. pers. O. Girardbille, F. Puthod, Archives de la ville de Neuchâtel).



Fig. 4 Dr. Hippolyte-Jean Gosse (1834-1901), professeur de médecine légale, archéologue, fondateur et conservateur du Musée archéologique de Genève de 1872 à 1901, directeur de musées et homme politique (Stahl Gretschi 2006, 24-27; De Senarclens 2004) (© BGE, Centre iconographique genevois).

Ses tâches au Musée sont multiples et variées, proches de celles d'un intendant. Ses supérieurs louent son engagement et lui reconnaissent du talent dans le montage des squelettes animaliers (RCMCG 1877, 28; RCMCG 1878, 43). Ses attributions consistent également à acheter et à vendre de petites collections, ainsi qu'à organiser des fouilles ou des récoltes (pêches lacustres) pour enrichir les collections du Musée. Ses recherches archéologiques ont donc manifestement débuté dès son engagement.

### Le cadre légal

Bien que mandaté par l'institution qui l'emploie, Fritz Borel n'est pas dispensé de l'obligation de disposer d'un permis pour fouiller les sites lacustres ou terrestres du canton. Cette obligation résulte de l'introduction de l'Arrêté du 4 janvier 1878, premier acte juridique du canton de Neuchâtel réglementant les fouilles archéologiques. Il décrète que les sites – en particulier les stations lacustres – font partie du domaine public et qu'à ce titre leur exploitation nécessite une autorisation, délivrée par le gouvernement cantonal sur préavis d'un musée public du canton (Marti 2013). Ainsi, les activités de Borel sur le terrain s'étendent officiellement de 1878 à 1883 et reposent sur 8 permis de fouilles octroyés grâce à l'appui du Musée de Neuchâtel (fig. 5).

n°	début permis	fin permis
1	24 octobre 1878	30 décembre 1878
2	7 janvier 1879	Fin février 1879
3	1er avril 1879	Six mois
4	31 octobre 1879	31 décembre 1879
5	7 janvier 1880	31 décembre 1880
6	14 février 1881	31 décembre 1881
7	20 février 1882	31 décembre 1882
8	21 février 1883	31 décembre 1883

Fig. 5 Permis de fouilles lacustres accordés à Fritz Borel pour le compte du Musée historique de Neuchâtel (AEN, TP 855, « Liste des personnes autorisées à faire des fouilles aux stations lacustres »).



## Les fouilles de Fritz Borel à La Tène (1882-1883)

Les fouilles de Fritz Borel se caractérisent par l'absence de toute documentation primaire. Pour La Tène, il est possible de proposer une reconstitution partielle de la chronologie et de la localisation de ses interventions sur le site (Reginelli Servais 2007, 47; Jud, Alt 2009; Marti 2009, 80-82; Reginelli Servais, Méniel 2013). Elle se fonde sur l'inventaire des archives du site, croisées aux références bibliographiques contemporaines ou immédiatement postérieures à ses fouilles (Virchow 1883; Virchow 1884; Vouga 1885; Gross 1886; Zintgraff 1905; Forrer 1907; Ritter 1907a; Ritter 1907b; Ritter 1907c; Vouga 1907; Zintgraff 1907a; Zintgraff 1907b; Wavre, Vouga 1908; Vouga 1923a; Vouga 1923b; Ritter 1926-1927; Vouga 1943; Reginelli Servais *et al.* 2011).

Selon Hermann Zintgraff, les fouilles commencent début 1881 (Zintgraff 1916). Cependant, nos sources n'étayant pas cette chronologie. Il est plus probable que Borel ait commencé ses fouilles seulement en 1882, en marge de l'activité d'Émile Vouga. Elles s'inscrivent dans la deuxième phase de l'exploration du site de La Tène – exondé suite à la 1<sup>re</sup> Correction des Eaux du Jura (1868-1882) – appelée période des « grands creux » (Nast 2006; Reginelli Servais 2007, 39-55).

D'après Hermann Zintgraff, les recherches de Fritz Borel suivent à la trace celles d'Émile Vouga, qui fouille à La Tène depuis 1880 (Vouga 1885, 13; Zintgraff 1916; Vouga 1923a, 11; Reginelli Servais 2007, 52).

En 1882, confronté à une concentration d'objets particulièrement importante, Émile Vouga prend conscience de la nécessité de poursuivre les fouilles sous la supervision d'une autorité scientifique. Il interrompt ainsi ses travaux à la fin de l'été, pour une durée de presque deux ans.

C'est alors qu'intervient Fritz Borel qui, muni d'un permis de fouille en bonne et due forme, entreprend l'exploration du site de manière intensive, au grand dam d'Émile Vouga. Malgré les réclamations de ce dernier, Borel poursuit l'exploitation du site jusqu'à l'automne 1883. Il semble bien que sa dernière intervention soit réalisée pour le compte du Musée de Neuchâtel, qui paie à cet effet 19 journées de travail à M. Fleur-de-Lys, peut-être en tant qu'ouvrier de Borel (MAHN, Journal des dons, 1852-1920, 39).

### Changement de cadre législatif et fin des fouilles

L'arrêt des travaux de Fritz Borel en 1883 coïncide avec l'entrée en vigueur, à quelques jours d'intervalle, de deux décisions du Conseil d'État (Reginelli Servais 2013). La première accorde à la Société d'Histoire et d'Archéologie

de Neuchâtel (SHAN) l'exclusivité des fouilles de La Tène (Arrêté du 18 sept. 1883). La seconde confirme le statut particulier du site, tout en réglementant la pêche des antiquités lacustres sur l'ensemble des rives du canton (Règlement du 21 sept. 1883). Ainsi, ces nouvelles dispositions légales ne permettent plus au Musée de Neuchâtel, par l'intermédiaire de Fritz Borel par exemple, de se procurer directement de nouveaux objets sur le site. Ces circonstances expliquent probablement que Fritz Borel ait mené ses fouilles jusqu'au tout dernier moment, avant que la SHAN, par l'entremise d'Émile Vouga, ne prenne le relais.

### La localisation des fouilles de Fritz Borel

Si la progression des fouilles d'Émile Vouga peut être restituée sur la base de ses propres textes et documents de terrain, la localisation et la chronologie de celles de Fritz Borel ne peuvent que très difficilement être reconstituées. Cette difficulté est d'autant plus marquée que l'étendue de ses interventions touche, d'après les cartes d'Émile Vouga (1885) et de Maurice Borel (1908), la *quasi*-totalité de la surface du site (fig. 6-7).

Ces témoignages nous apprennent que Borel a débuté ses fouilles à La Tène à l'endroit même où Vouga les avait interrompues en 1882, au pied amont du pont Vouga. Cette tranchée sera nommée par la suite « creux n°1 ». Comme Vouga, Borel y fait de nombreuses découvertes, proposées rapidement à la vente. En effet, c'est le 28 juillet 1882 déjà qu'est attestée la première transaction connue de Borel: il vend une collection de 84 pièces à Hippolyte-Jean Gosse, pour la somme de CHF 716.- (fig. 3). La date de cette vente suggère que les objets composant ce lot proviennent de son intervention au « creux n°1 », au pied du pont Vouga.

Le second lot, vendu à Gosse le 20 octobre 1882 (45 pièces pour CHF 586.-), a moins de probabilité de provenir du creux n°1. Les sources contemporaines indiquent que les objets proviennent d'un point plus éloigné, situé aux alentours du bâtiment «Fer5» d'Émile Vouga, comme les trois squelettes trouvés en octobre et décembre 1882 et acquis par Hippolyte-Jean Gosse peu après (voir chap. 2.2.2).

### 2.1.2 La collection Borel: de sa constitution à sa dispersion

À notre connaissance, les objets mis au jour par Fritz Borel au cours de ses fouilles à La Tène se trouvent aujourd'hui dans cinq institutions. Les objets donnés à Neuchâtel et vendus à Berne et Genève se trouvent toujours dans les collections des musées publics de ces villes. Cependant, Borel a également traité avec des collectionneurs privés (fig. 9). Il a par exemple vendu une monnaie d'or (au moins) à Jacob Amiet, avocat et numismate soleurois, une



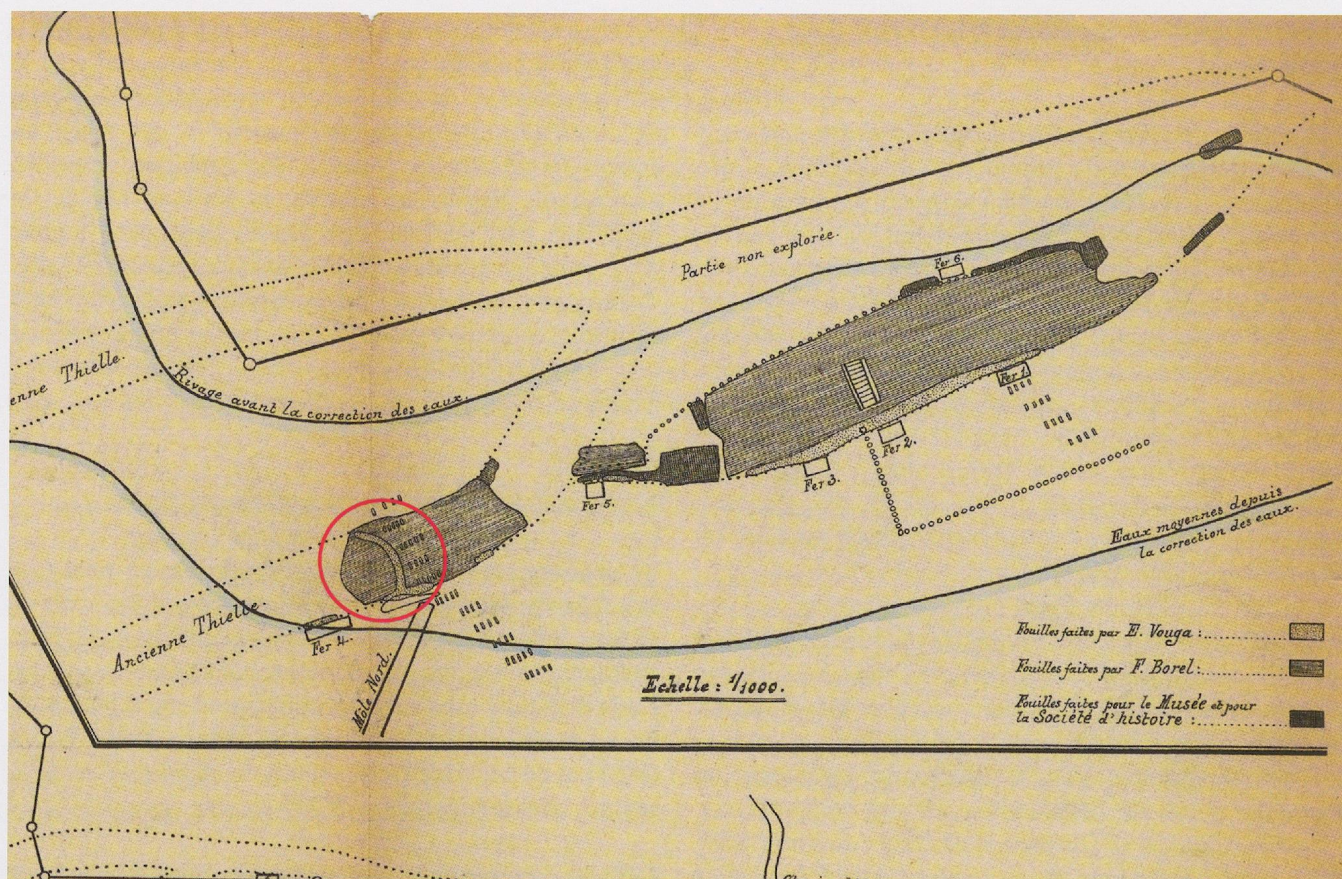


Fig. 6 Plan du site de La Tène publié par Émile Vouga (Vouga 1885). Dans le cercle rouge, la fouille commencée en 1882 par Émile Vouga, poursuivie la même année par Fritz Borel, transversalement à l'ancien chenal, au pied du pont « Vouga ». Ce creux sera nommé par la suite « creux n° 1 ». Les trames mettent en évidence l'importance des surfaces fouillées par Borel.

monnaie que nos recherches ne nous ont pas encore permis de localiser (Amiet 1883; Vouga 1885, 29). Fritz Borel a également vendu des antiquités à Victor Gross, médecin et collectionneur à La Neuveville (BE) (Gross 1886, 18). Parmi les 91 objets de La Tène conservés dans la collection Gross – aujourd'hui au Musée national suisse à Zurich – un nombre indéterminé provient d'achats effectués auprès de Fritz Borel.

### Le statut des objets

La constitution de ces collections doit être mise en lien avec l'absence de réglementation quant au statut des objets archéologiques provenant des sites palafittiques ou terrestres. En effet, si l'Arrêté du 4 janvier 1878 place les sites dans le domaine public, il ne règle aucunement la question de la propriété des objets (Kaeser 2004; Marti 2013). Les titulaires d'une autorisation de fouilles lacustres étaient donc libres, du point de vue strictement juridique, de disposer à leur guise des vestiges mis au jour, ceci jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement du 21 septembre 1883, qui les oblige dès lors à soumettre les objets au musée qui aura cautionné le permis. Celui-ci peut alors faire valoir un droit de préemption sur des pièces inédites, voire uniques, ou considérées comme nécessaires pour

compléter une série. Auparavant, les objets échappaient totalement à la surveillance des musées, qui ne recevaient qu'irrégulièrement des dons provenant des pêcheurs. Ces dons étaient en général intéressés: ils visaient à faciliter l'obtention d'une autorisation ou son renouvellement, ou alors il s'agissait, pour d'autres types de collectionneurs, d'en retirer une certaine notoriété (Marti 2009).

### Des découvertes et des ventes

Pour ce qui est de Fritz Borel, seul un faible nombre de ses découvertes – estimées à environ 450 objets – est donné au Musée de Neuchâtel, fin 1882, soit une centaine de pièces environ (fig. 9). La large majorité est vendue – respectivement 138 pièces au Musée archéologique de Genève (via Hippolyte-Jean Gosse), et environ 125 pièces au Musée historique de Berne (Müller, Stapfer 2013). La somme totale obtenue pour ces deux ventes s'élève à CHF 2738.50.

Les ventes ont été effectuées dans un laps de temps très réduit, d'un an et demi à peine, entre juillet 1882 et décembre 1883. Elles sont ainsi contemporaines des fouilles de Fritz Borel.



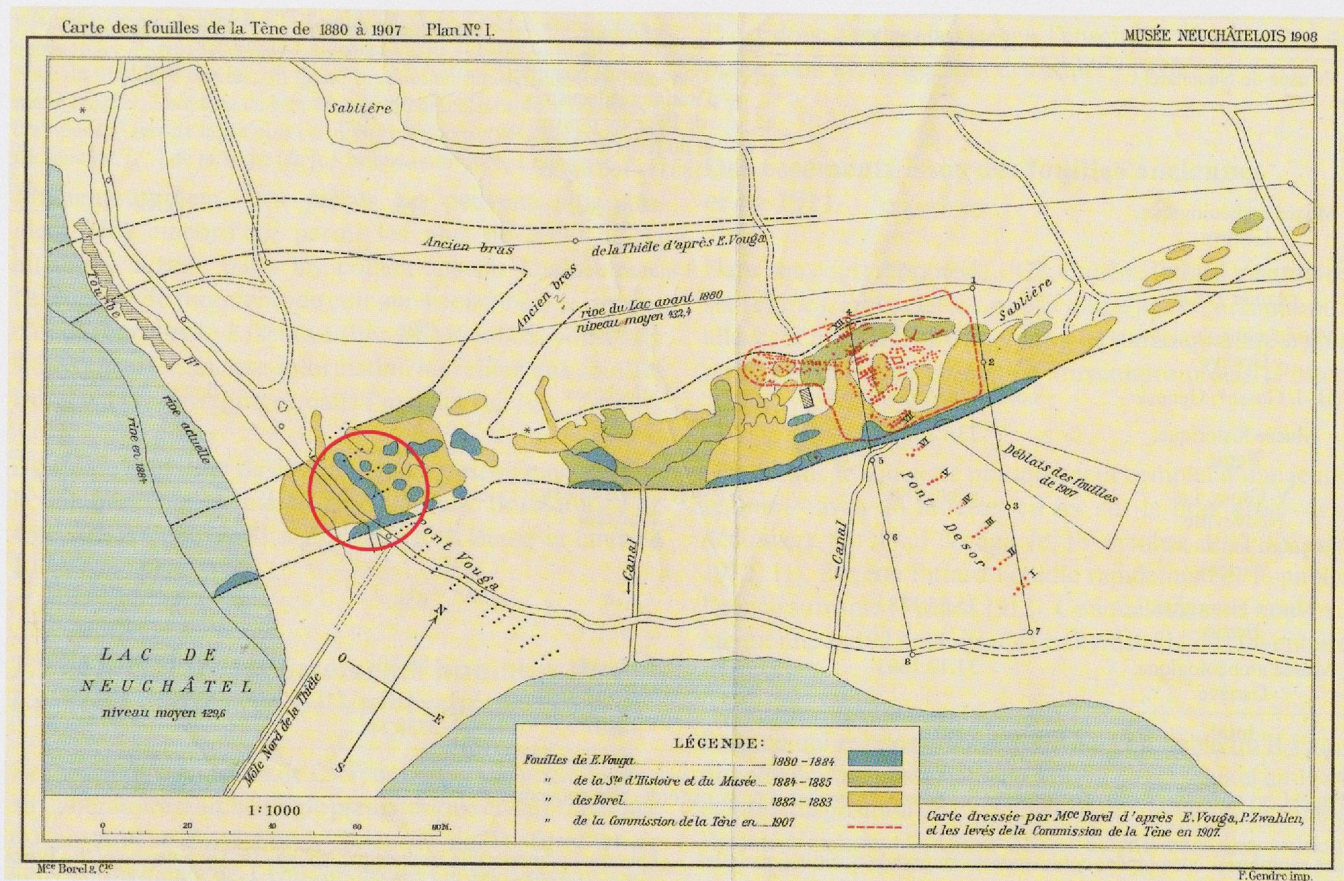


Fig. 7 Plan du site de La Tène au début des fouilles dites officielles (1907-17) (Wavre, Vouga 1908, Plan n° I) (© Laténium, B5-204). Le cartographe Maurice Borel a fait sur ce plan la synthèse des relevés précédents, en superposant au « zonage » de Vouga 1885 le plan des contours précis des « grands creux », effectués plus tard par Zwahlen (Reginelli Servais 2007, 48-49, 67). On retrouve en bleu, dans le cercle rouge, la tranchée transversale au lit de l'ancienne Thièle, ou « creux n° 1 », au pied amont du pont Vouga.

D'après Hermann Zintgraff et Paul Vouga, ces ventes auraient servi à Borel à financer ses interventions sur le terrain (Zintgraff 1905; Vouga 1923a, 11). Signalons, toutefois, que l'importance des sommes cumulées devait constituer un apport pécuniaire non négligeable pour Fritz Borel et sa famille. A titre indicatif, les CHF 2738.50 reçus de Genève et de Berne seraient équivalents à près de CHF 150'000.- actuels (voir Christian Pfister, Roman Studer: Swistoval. The Swiss Historical Monetary Value Converter: <<http://www.swistoval.hist-web.unibe.ch/content/einzelwerte.de.html>>).

### Le produit des fouilles de Fritz Borel à La Tène

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la somme d'objets trouvés par Fritz Borel, lui-même n'ayant produit aucune documentation, on ne peut se baser que sur les estimations proposées par les différents auteurs, contemporains ou directement postérieurs à ses fouilles, ainsi que, bien sûr, sur les archives et l'état actuel des collections de Genève et de Berne.

#### Le témoignage d'Hermann Zintgraff

En 1905, Hermann Zintgraff propose dans le *Bulletin de Saint Blaise* une liste des trouvailles de Fritz Borel

(Zintgraff 1905). Il y rapporte les dires du « dernier survivant des fouilles Fritz Borel: M. Fleur-de-Lys », qui a également fouillé avec Émile Vouga:

« Vous me demandez si nous avons trouvé beaucoup d'objets: 2 fibules en or, 30 à 40 épées, la moitié d'un torques en or (collier gaulois) [appel de note: C'est d'après la description de M. Fleur-de-Lys la 2<sup>e</sup> moitié qui irait avec celui de M. E. Vouga], 2 monnaies en or et plusieurs autres, 3 squelettes dont 2 entiers, 20 à 30 lances dont quelques-unes avec le manche, 3 à 4 crânes dont un avec une corde au cou, de nombreux ornements pour chevaux, des fibules en grande quantité de 8 à 15 centimètres,



Fig. 8 La zone des « grands creux » photographiée le 2 avril 1908 (© Laténium, PH-MAR-LT-100-19048).



acquéreur	date transaction	contenu	montant (CHF)	type transaction
Musée de Neuchâtel	1882	«...une grande quantité d'antiquités lacustres de l'âge du bronze et du fer» (RCMCG 1883) ~100 objets		don
Musée archéologique, Genève	28.07.1882	84 objets	716.-	achat
J. Amiet, Soleure (Amiet 1883)	août 1882	1 monnaie en or	?	achat
Musée archéologique, Genève	20.10.1882	45 objets	586.-	achat
H.-J. Gosse*, Genève	octobre, décembre 1882	3 squelettes		don probable
Musée historique, Berne	23.12.1882	n=?	700.-	achat
V. Gross, La Neuveville (aujourd'hui au MNS-Zurich)	avant 1883	objets et ossements humains 91	?	achat
Musée historique, Berne	25.08.1883	n=?	650.-	achat
Musée archéologique, Genève	31.12.1883	6 objets	86.50	achat
<b>total</b>		<b>~450</b>	<b>2738.50</b>	

Fig. 9 Les collections Borel. Récapitulatif des dons et des ventes connus, par ordre chronologique.

des saumons d'épée (épées commencées) en grande quantité, quelques rares spécimens de celts en fer, de grandes plaques rondes ou carrées en bronze et avec dessin pour chevaux, puis une masse d'autres objets dont je ne me souviens plus des formes, etc. etc. Avec les saumons d'épée nous avons retiré au moins 300 petits outils, tels que ciseaux, etc., mais pas de marteaux et d'enclume; on travaillait certainement le fer à la Tène. Dans le [trou] N°19 nous avons déterré des têtes de chevaux complètes ainsi qu'un squelette entier [appel de note: Ce squelette connu de M. E. Vouga avait une épée bourguignonne à côté de lui; il devait y en avoir deux] avec une épée et des boutons en métal à côté de lui (...) » (Zintgraff 1905, 7).

Malgré l'imprécision généralement constatée dans les différents articles qu'Hermann Zintgraff a publiés autour du site de La Tène, la liste correspond globalement à l'inventaire cumulé des divers lots de la collection Borel, à savoir entre 400 et 500 pièces (Marti 2009, 110-111).

### Le témoignage de William Wavre et Paul Vouga

Dans leur premier rapport sur les fouilles dites officielles, William Wavre et Paul Vouga dressent également une liste des découvertes de Fritz Borel, basée cette fois sur un témoignage d'Émile Vouga:

« D'après le dire de E. Vouga, à Marin, Borel aurait trouvé à La Tène: 1. Six squelettes, à la même place, à mi-hauteur; 2. Deux squelettes (bourguignons, à cause du poignard trouvé près de l'un d'eux et qui est au Musée de Neuchâtel); 3. Trois squelettes entiers dans la vraie couche, ce seraient de vrais Gaulois, il est vrai que l'un d'entre eux avait la corde au cou; 4. une épée large de 10 cm. en morceaux; 5. Une lance aussi longue qu'une épée; 6. Deux ou trois lances avec dessins; 7. Dix-huit lances commencées; 8. Environ vingt outils, poinçons, ciseaux, gouges, etc. (Ces outils qui se trouvaient dans un sac de cuir dont le Musée de Neuchâtel a des restes, doivent être au Musée de Genève.) 9. Des couperets; 10. Quantité de choses en bronze; 11. Ornement de casque (Coll. Gross); 12. Rondelles; 13. Boutons; 14. Une broche ou fibule en or; 15.

Une roue comme celle trouvée par Vouga; 16. Un hausse-col ? – Borel questionné dit qu'il n'a trouvé que trois squelettes et que tous les os de chacun ne viennent pas du même. (Comme concierge du Musée, Borel avait appris à monter les squelettes.) (...) Il conteste absolument les nos 4, 5, 6, 7 et d'une façon générale et avec indignation, tout le reste. Il y a là des récits amplifiés, etc. Il faudrait néanmoins ajouter les objets vendus par Borel au Musée de Berne (...) » (Wavre, Vouga 1908, 62, note 1).

La dernière phrase indique que les objets vendus à Berne ne sont pas comptés dans cette liste, ce qui explique qu'elle totalise un nombre inférieur à 300.

Il faut replacer ces témoignages dans le contexte du conflit opposant Émile Vouga à Fritz Borel au sujet des fouilles de La Tène: on se souvient que Vouga ayant suspendu ses recherches en été 1882, Borel les a, quant à lui, poursuivies jusqu'à fin 1883. Émile Vouga, courroucé, n'aura de cesse d'accuser par la suite son concurrent d'avoir littéralement pillé et saccagé le site. Cette image très négative de pilleur sans scrupules poursuit Fritz Borel depuis lors, et jusqu'à nos jours, d'autant plus qu'il n'a laissé aucune documentation.

### Les collections neuchâteloises

Pour les collections neuchâteloises, nous disposons du « Journal des dons reçus et des achats faits pour le cabinet des Médailles et des Antiques et pour le Musée ethnographique et Archéologique », qui nous renseigne sur les objets trouvés par Fritz Borel. Le *Journal* enregistre un don le 24 janvier 1883 (MAHN, *Journal des dons*, 1852-1920, 38):



« Nombreux objets pêchés à la Teine [*sic*], station du fer, entre autres 7 épées en fer, 1 avec fourreau, 1 fourreau à part, 1 ébauche, 1 faux [*sic*], 50ne de fibules, 8 cercles, un grand bracelet en fer, des boucles, deux mors, crochet, 2 boutons de bronze, 1 grand bracelet bronze, fragments, crampons, 7 fers de lance plus ou moins bien conservés, une empoigne de bouclier. [...] de la Teine [*sic*], 1 brique imbriquée, 1 couverte. »

Malheureusement, ces pièces ne peuvent plus être identifiées aujourd'hui parmi les plus de 2000 objets attribués au site dans les collections du Laténium, à l'exception de fragments de cuir appartenant à une trousse d'outils conservée à Genève (inv. MAR-16865, voir chap. 9.6.7). En effet, aucune information les reliant aux fouilles Borel n'a été enregistrée dans l'inventaire.

Au final, et en l'état de nos connaissances, on peut estimer le nombre d'objets mis au jour par Fritz Borel à près de 450: 135 à Genève, 91 à Zurich, 116 à Berne et environ 100 à Neuchâtel.

## 2.2 L'origine des ossements humains de La Tène conservés à l'Université de Genève

Les ossements humains de La Tène conservés actuellement au Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie (Département F.-A. Forel, Sciences de la Terre et de l'environnement) de l'Université de Genève proviennent de deux lots distincts.

Le premier ensemble, constitué d'au moins 10 individus (individus n°3-12), a été confié à Eugène Pittard probablement au début des années 1920 (fig. 10). Le second, présentant trois individus (individus n°13-15), provient des collections du Muséum d'histoire naturelle de Genève et est à associer aux fouilles plus anciennes de Fritz Borel.

### 2.2.1 La collection « Pittard »

Les modalités d'acquisition des ossements de la collection « Pittard » peuvent difficilement être restituées sur la base de la documentation conservée aux archives de l'UNIGE. Les pièces sont inventoriées dans le registre de l'Institut d'anthropologie en 1942 (doc. 8-11). La plupart est enregistrée comme « don Vouga », sans plus de précision quant au contexte ou à la date de découverte.

Signalons que ce registre est initié en 1937, soit 25 ans après la création de l'Institut d'anthropologie en 1912 et le début de la constitution des collections anthropologiques par Pittard (Sauter 1962; Monnet 2011; Reubi 2013; Buysens 2014; Reynaud-Paligot 2013). Ce décalage entre la date d'acquisition et la date d'enregistrement est confirmé par les dons « Vouga » inscrits deux ans après la mort de Paul Vouga lui-même (1940). Or on sait qu'Eugène Pittard étudie et publie une partie de ces ossements dans la monographie sur La Tène de Paul Vouga (Pittard 1923).

Il est donc fort probable que l'ensemble était déjà en sa possession avant le début des années 1920.

### Des ossements issus des fouilles anciennes et de 1911

Dans son court rapport de 1923, Eugène Pittard mentionne sept crânes, le squelette complet d'une jeune personne aux allures féminines, ainsi qu'une « certaine quantité » d'os post-crâniens sans en établir l'inventaire précis (Pittard 1923).

On sait que le squelette pratiquement complet d'une jeune femme – avec un bracelet en fer sur le bras droit – est découvert par Paul Vouga le 18 octobre 1911 (Vouga 1912, 11). Eugène Pittard l'étudie rapidement et le publie l'année suivante (Pittard 1912). Ce squelette est à nouveau mentionné en 1923; il s'agit de l'individu n°11 de l'inventaire (fig. 86).

Pour ce qui est des crânes, il est fort probable qu'il s'agit de ceux déjà en possession du Musée de Neuchâtel en 1884 et mis à disposition du médecin et anthropologue berlinois Rudolf Virchow (Virchow 1884). Parmi ces cinq crânes,

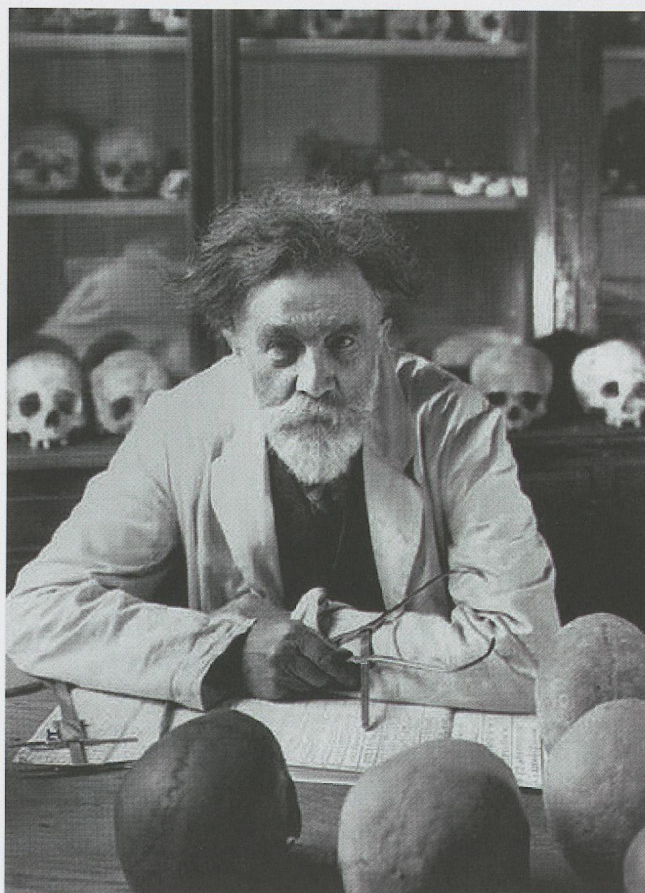


Fig. 10 Prof. Eugène Pittard (1867-1962). Acteur incontournable de l'anthropologie en Suisse, il est le fondateur en 1901 du Musée d'ethnographie de Genève et titulaire, à partir de 1916, de la première chaire d'anthropologie de l'UNIGE (© LAP/ UNIGE).



un est certainement issu de la collection d'Edouard Desor et a été publié en 1865 (Desor 1865, 102).

### 2.2.2 La collection du Muséum de Genève

Les ossements humains du deuxième ensemble – qui comprend les individus n°13 à 15 – ont été transmis au Muséum de Genève en 1887 par Hippolyte-Jean Gosse. Ceci est attesté par une notice dans le Compte-rendu de l'administration municipale de la ville de Genève de 1887:

« M. le Dr. Gosse, 3 crânes et portions de squelettes d'hommes, de l'âge du fer, trouvés à Tène en octobre et décembre 1882. » (CRAM 1887, 93)

Par ailleurs, au moins deux des cinq crânes présentent l'inscription « 1882 ». Les papiers retrouvés avec les ossements, comme la première étude réalisée par Henri Lagotala, étudiant d'E. Pittard, corroborent également cette origine (Lagotala 1922) (pl. 72-73). Les ossements sont alors passés du Muséum à l'Institut d'anthropologie de l'UNIGE.

Si le fournisseur de ces ossements n'est pas signalé, rappelons qu'une large part des objets acquis par Hippolyte-Jean Gosse auprès de Fritz Borel est issue des fouilles d'octobre 1882 (fig. 3; fig. 6-7). Les ossements proviennent manifestement de la même intervention.